

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 23 février 2021

France Relance en faveur de la transition écologique : valorisation du site du Moulin de Saint-Cyr et rénovation énergétique de l'ENSA de Versailles

Dans le cadre du plan France Relance, Marc Guillaume, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, Jean-Jacques Brot, préfet des Yvelines, Catherine Pégard, présidente du Château et du domaine national de Versailles et Laurent Roturier, directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France, se sont rendus dans les locaux de l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles ainsi qu'au Moulin de Saint-Cyr (78). Ces deux sites bénéficient d'un soutien au titre du volet transition écologique de France relance.

Le Moulin de Saint-Cyr, un projet de valorisation soutenu par la DSIL Relance

Afin de relancer rapidement et de manière massive les investissements des communes et de leurs groupements, le gouvernement a décidé d'abonder de 1 milliard d'euros supplémentaires la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).

En Île-de-France, 130 millions d'euros sont mobilisés pour soutenir les investissements du bloc communal entrant notamment dans les champs de la transition écologique. A ce titre, la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc bénéficiera d'une dotation de 2,3 millions d'euros pour son projet de valorisation du Moulin de Saint-Cyr.

Une rénovation énergétique d'ampleur pour l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles

Située dans la Petite écurie du Roi, l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles est classée au titre des monuments historiques depuis 1969.

Grace à un soutien de 28 millions d'euros (20 millions d'euros au titre du plan de relance Culture et 8 millions d'euros au titre de l'appel à projets pour la rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat), un projet de rénovation d'ampleur, respectueuse de l'environnement et du prestige du bâtiment, permettra notamment la restauration des toitures et des façades, l'isolation de la verrière et des combles, l'amélioration des systèmes de chauffage ou encore le remplacement des menuiseries extérieures. Ces différentes opérations s'inscrivent dans une démarche plus large de qualité environnementale et d'enseignement qui permettront d'améliorer les conditions d'apprentissage et de formation.

Dans le cadre de la relance, l'Etat a lancé un vaste programme de rénovation de ses bâtiments publics, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante, privilégiant l'efficacité écologique des projets. En Île-de-France, ce sont 613,5 millions d'euros qui sont mobilisés pour accompagner 351 projets.

France Relance met également en place un plan inédit de modernisation des établissements d'enseignement supérieur culturel et de soutien à la formation avec un plan global de rénovation des bâtiments des écoles d'enseignement supérieur culturel pour un montant de 70 millions d'euros sur deux ans.

Plus d'informations sur la DSIL relance en Île-de-France: [ici](#).

Plus d'informations sur la rénovation thermique des bâtiments publics de l'État et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante en Île-de-France : [ici](#).

Contact presse

**Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



[@Prefet75_IDF](#)